



ISR

L'engagement actionnarial commence à se muscler en France

Frédérique Garrouste - 02/10/2014

Pour faire progresser l'ISR, l'investisseur peut utiliser son pouvoir d'actionnaire en vue de peser sur les comportements de l'entreprise.

L'« engagement actionnarial » d'un investisseur responsable commence avec l'exercice du droit de vote. « *Nous votons sur toutes nos détentions, en Europe et aux Etats-Unis, pas seulement sur nos portefeuilles 'core', et cela quel que soit notre pourcentage de détention*, explique Paul Merle, responsable ISR chez Fédérés. *Notre politique de vote est exigeante : nous votons en moyenne dans le tiers des cas contre les résolutions des conseils, sur les questions de gouvernance, de rémunération et d'environnement.* » La démarche ne va pas, toutefois, jusqu'à déclencher des débats en assemblée générale (AG) sur les sujets environnementaux et sociaux, comme c'est le cas aux Etats-Unis. En cause, la nature des investisseurs, qui sont ici des sociétés de gestion et non des fonds de pension. « *Il semble difficile de faire de l'engagement actionnarial pour des fonds ouverts au nom de clients qui ne l'ont pas demandé*, constate Anne-Catherine Husson-Traore, directrice générale de Novethic. *De plus, les sociétés de gestion sont rarement indépendantes.* » Phitrust représente l'un des rares exemples de maison pratiquant l'engagement actionnarial de façon poussée, en étant le seul investisseur français à avoir déposé des résolutions externes au cours des dix dernières années dans une AG du CAC 40. « *Sur 35 résolutions déposées par la société depuis 2004 aux assemblées du CAC 40, 2 ont été adoptées par plus de deux tiers des actionnaires, chez Vivendi et Alcatel : il s'agissait de supprimer leur limitation des droits de vote* », relate Denis Branche, associé de Phitrust Active Investors. La réglementation n'est pas d'une grande aide en imposant un niveau de détention des titres entre 0,5 et 5 % du capital. Phitrust a pu déposer ses résolutions en unissant ses forces avec des codéposants, investisseurs français ou étrangers.

Dialogue

Le plus souvent, les investisseurs choisissent en France la voie du dialogue et la procédure va rarement jusqu'en AG. Mais là encore, un engagement actionnarial efficace nécessite des ressources importantes. Or, « *le modèle d'incitation des gestionnaires d'actifs est encore peu corrélé à la recherche de la performance extra-financière, de même que la forte tendance à orienter les investissements vers la gestion passive ne plaide guère en faveur du développement de l'engagement actionnarial* », souligne Zineb Bennani, responsable gouvernance et engagement chez Mirova. Les actions déployées par certaines grandes gestions réclament des forces adéquates, comme quand BNP Paribas IP entreprend de faire respecter les principes du pacte mondial des Nations unies. « *Nous avons des demandes sur des sujets émergents*, indique Helena Viñes Fiestas, responsable de la recherche ESG/ISR chez BNP Paribas IP. *En plus du dialogue avec les entreprises, notre démarche privilégie le soutien à la mise en place de règles faisant avancer les sujets ESG, par exemple le projet actuel de directive européenne sur l'engagement actionnarial.* » Pour les sociétés de gestion de plus petite taille, une nouvelle possibilité d'action est apparue, à l'exemple de Mirova qui vient de lancer en début d'année une plate-forme collaborative d'engagement. « *Notre plate-forme regroupe plusieurs investisseurs institutionnels français partageant une même philosophie sur l'ISR et ensemble, nous définissons les thèmes et la stratégie d'engagement associée*, précise Zineb Bennani. *Outre l'optimisation des ressources, cette démarche permet d'avoir plus d'impact sur les entreprises.* » Ensemble, quelque 22 investisseurs viennent de finaliser les premières lettres qui vont être envoyées à une quinzaine d'entreprises afin d'ouvrir un dialogue sur l'exploration en Arctique et sur la

gestion des risques associés à la chaîne d'approvisionnement. La mobilisation commence à porter ses fruits. « Sur 2013, nous avons comptabilisé 20 succès d'engagements sur 82 démarches, soit 24 % de réponses positives, indique Michael Herskovich, responsable de la gouvernance d'entreprise chez BNP Paribas IP. Nous comptabilisons en succès les avancées obtenues en termes de transparence ou encore la modification ou le retrait d'une résolution que nous avons critiquée. » Autre nouveauté, « la sphère des investisseurs publics souhaite avancer dans le sens de l'investissement responsable et se comporte comme des actionnaires plus engagés », se réjouit Denis Branche. De fait, l'Ircantec, le FRR et Préfon étudient des approches d'investisseurs actifs et l'Erafp se montre résolument engagé, tous ces acteurs agissant en parallèle et non pas en coalition.

Cet article a été imprimé depuis le site **www.agefi.fr**

La reproduction de cet article n'est autorisée que dans la limite d'une copie et pour un usage strictement personnel.

Toute autre utilisation nécessite une autorisation préalable de L'Agefi.

© L'Agefi - 2014